



Compte rendu du Conseil Municipal

Lundi 09 Février 2009 - 20 h 00

L'an deux mil neuf, le neuf février à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Daniel DENIS, Maire.

Présents : DENIS Daniel, BREHAULT Franck, BLANCHET Madeleine, ANGEE Jean, TERTRE Fernand, MAITRALLAIN Patrick, ALLO Louis, FAUCILLON Emmanuel, LE BORGNE Daniel, GUYONY Nathalie, HIREL Henri, LE NOUVEL Jérôme, LUCIA Claudine, PASCO Annie, PULUHEN Jacques, LEMARCHAND Marie-Thérèse, RABET Laurent, TURBAN Véronique, EDY Yvon, LAUBE Lionel

Absent Excusé : Francis GOUBIN (Procuration à Henri HIREL), Jean DENEUX, Isabelle ECOBICHON

Le Conseil Municipal a désigné Monsieur Jérôme LE NOUVEL, secrétaire de séance

Nombre de conseillers en exercice : 23 Présents : 20 Votants : 21

M. Daniel DENIS, Maire de Plœuc-sur-Lié, ouvre la séance en proposant au vote le compte rendu du Conseil Municipal du 15 Décembre 2008

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte le compte rendu du Conseil Municipal du 15 Décembre 2008

Animations

- ✓ **Semaine de l'eau – Intervention de Pascal RENAULT du Symeol**
(Syndicat Mixte Environnement de l'Oust et du Lié)

M. Pascal RENAULT, chargé de mission au Syndicat Mixte Environnement de l'Oust et du Lié, présente les activités du syndicat dont la commune de Plœuc-sur-Lié est adhérente. Ce syndicat a différentes compétences :

- Amélioration de potabilité de l'eau
- Nécessité de retrouver la qualité de l'eau d'ici à 2015
- Sensibilisation sur les cours d'eau
- Remaillage bocager

Les actions :

- Concertation
- Moyens d'expertises

Les Moyens de Financement du SyMEOL :

- L'Agence de l'Eau Loire Bretagne
- La Région
- Le Département
- L'Union Européenne
- Autofinancement :
 - 1 € 30 par habitant (versé par les communautés de communes)
 - 1 centime par km de rive
 - 1 centime par M3 produit (versé par les producteurs d'eau dont la commune de Plœuc-sur-Lié fait partie)

Le SyMEOL sera le référent technique lors de la semaine de l'eau organisée par la commune en concertation avec les enseignants de l'école élémentaire communale, de l'école Sainte Anne, du collège Eugène Guillevic et du collège Saint Pierre. Après une présentation générale de la vie communale, des services municipaux, et du service eau assainissement en particulier, les élèves se rendront sur le terrain afin de visiter les équipements de production et de traitement des eaux.

Le SyMEOL souhaiterait s'engager avec les agriculteurs ploeucois afin d'élaborer un maillage bocager, qui serait financé par des fonds européens.

Représentants de la commune au SyMEOL : Lionel LAUBE (Titulaire), Emmanuel FAUCILLON (Suppléant)

Finances et Gestion du Personnel

✓ Point sur le recrutement d'un second de cuisine

Jean ANGEE, au nom de la commission du personnel, présente la procédure de recrutement du second de cuisine. Après une première sélection, ainsi qu'un entretien technique assuré par M. Mickaël ROBIC, cuisinier gestionnaire, la commission du personnel s'est réunie le 7 février 2009 afin de prendre une décision.

C'est M. Jean Jacques Rebours qui a été choisi pour occuper le poste de second de cuisine. Il débutera à la cuisine centrale dès le 16 février prochain.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide la proposition de la commission du personnel de recruter M. Jean Jacques REBOURS en tant que second de cuisine à la cuisine centrale**

✓ **Renouvellement de la Convention de mise à disposition de personnel avec la communauté de communes**

M. Daniel DENIS, Maire, indique que la convention qui lie la commune à la communauté de communes pour l'organisation du Centre de Loisirs Sans Hébergement est à renouveler. Outre la prestation repas assurée par la cuisine centrale, la commune met à disposition du personnel de service et d'animation, les mercredis, ainsi que les vacances scolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide la nouvelle convention de mise à disposition de personnel pour le CLSH, ainsi que la fourniture des repas.**
- **Autorise Le Maire à signer cette convention avec la communauté de communes Centre Armor Puissance 4**

Environnement, Urbanisme, Patrimoine, et Parc Matériel Services

✓ **Lancement de l'Enquête Publique pour le PLU et l'actualisation du zonage assainissement**

Par ordonnance du 23 Janvier 2009, le tribunal administratif de Rennes a nommé M. Rouxel, cadre bancaire à la retraite, comme commissaire enquêteur concernant l'enquête public du Plan Local d'Urbanisme et l'actualisation du zonage assainissement. L'enquête publique va durer un mois, du 23 février au 25 mars inclus. Un registre sera tenu à la mairie, aux heures habituelles d'ouverture. M. ROUXEL se tiendra à disposition du public :

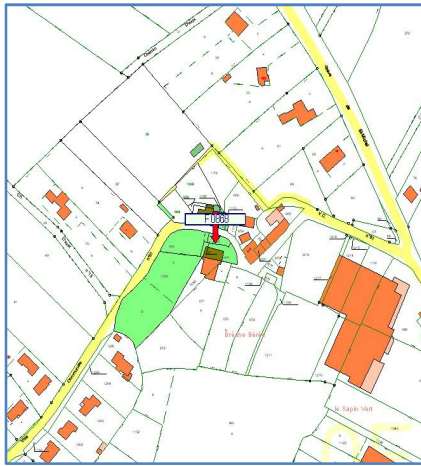
- Lundi 23 Février 2009 : 14h00 – 17h00
- Samedi 28 Février 2009 : 09h00 – 12h00
- Mercredi 4 Mars 2009 : 14h00 – 17h00
- Jeudi 12 Mars 2009 : 09h00 – 12h00
- Vendredi 20 Mars 2009 : 14h00 – 17h00

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte de l'organisation de l'enquête publique pour le Plan Local d'Urbanisme et l'actualisation du zonage assainissement.**

✓ Régularisation emprise foncière à la Brèche Bérée

La commune va procéder à l'acquisition d'une partie du terrain de M. Michel JEGO, à la Brèche Bérée afin de régulariser l'emprise de la voie publique (voir croquis ci-dessous)



Avant



Après

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Valide la régularisation de l'emprise foncière au village de la Brèche Bérée, avec M. Michel JEGO, propriétaire des parcelles concernées
- Autorise le maire à signer toutes les pièces nécessaires à cette régularisation.

✓ Echange de Terrain à Pourhon

M. Patrick MAITRALLAIN, adjoint aux affaires foncières, présente le projet d'un arrangement entre Madame BLAIS, propriétaire d'une parcelle cadastrée B2771, Monsieur ALLO, Propriétaire d'une parcelle cadastrée YC37, et la commune afin de rogner les angles d'un carrefour à Pourhon, et ainsi dégager de l'espace et pouvoir manœuvrer plus aisément

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Autorise le maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires avec Mme BLAIS, et M. ALLO, propriétaires des terrains jouxtant le futur aménagement.

✓ Réfection des Trottoirs rue Jean Baptiste Illio

M. Patrick MAITRALLAIN, adjoint aux affaires foncières, informe le conseil municipal de l'avancement des travaux rue Jean Baptiste Illio. Le devis initial fera sans doute l'objet d'avenants, des travaux supplémentaires ayant été effectués.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Prend acte de l'avancée des travaux rue Jean Baptiste Illio

Vie Scolaire et Périscolaire, et Restauration

✓ **Suppression d'une 5^{ème} classe – Ecole Maternelle**

M. Henri Hirel, adjoint aux Affaires Scolaires, indique au conseil municipal la suppression d'une cinquième classe à la rentrée prochaine. L'Inspection Académique, sur des recommandations ministérielles, ne comptabilise plus les enfants de moins de 3 ans qui seront 33 à la rentrée prochaine sur un total de 135 enfants prévus.

Un rendez vous avec l'inspecteur académique en présence du Maire, de l'adjoint aux affaires scolaires, et des représentants de parents d'élèves a eu lieu. Monsieur l'Inspecteur d'Académie a entériné sa décision mais a indiqué qu'elle n'était pas définitive et serait réexaminée selon les effectifs présents le premier jour de la rentrée scolaire 2009/2010

Affaires Diverses

✓ **Election d'un conseiller communautaire supplémentaire**

La population sans double compte ayant dépassé le seuil des 3000 habitants (3144 habitants), un nouveau conseiller communautaire titulaire doit être élu.

Mme Annie PASCO, est la seule candidate

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Nomme Mme Annie PASCO, conseiller communautaire titulaire.**

✓ **Informatisation du Cimetière**

L'informatisation du cimetière est désormais pratiquement close. Des recherches sont toujours effectuées pour certaines concessions dont on ne connaît pas les titulaires Il s'agit principalement du carré central. (*Militaires et membres du clergé*)

A court terme, le columbarium va être également informatisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Prend acte de l'achèvement des travaux d'informatisation du cimetière**

✓ **Cuisine Centrale – prestation repas à L'Hermitage Lorge**

La Mairie de l'Hermitage Lorge a fait appel à la cuisine centrale le 29 janvier dernier afin d'assurer la prestation repas de leur école communale, le personnel de restauration étant en grève ce jour la. 42 repas ont été livrés. Proposition de facturer 3€50 par repas soit une facture globale de 147 € 00.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide la proposition de facturer 3 € 50 par repas livré à l'Hermitage Lorge, soit une facture globale de 147 € 00**

✓ **Cuisine Centrale – facturation prestations hors contrat**

Des prestations hors contrat ont été assurées au mois de décembre 2008 par la cuisine centrale. Les prix doivent être fixés par le conseil municipal afin d'effectuer la facturation.

Ehpad Louis Morel :

- Repas de Noël : 9€85 HT/repas

EPMS du Coadou :

- Repas de Noël : 9€25 HT/repas
- Repas du 25 Décembre : 4€25 HT/repas
- Repas du 31 Décembre : 2€30 HT/repas

CCAS

- Gouter de Noel : 3€40/repas

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide les propositions de facturation hors contrat des prestations assurées au cours du mois de décembre 2008 par la cuisine centrale**

✓ **Repas CLSH – harmonisation des prix**

Afin d'harmoniser les prix des repas servis au CLSH communautaire, il est proposé de fixer le prix à 3€50 le repas (repas du midi et le gouter).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide la proposition de fixer le prix du repas servi au CLSH à 3€50**

L'ORDRE DU JOUR ETANT EXPIRE, LA SEANCE EST LEVEE A 21H30